

Mardi 3 décembre

Dire haut et fort que les retraité.es ne sont pas des nantis

Les organisations des retraité.es de la Vienne **CGT FGR FO FSU**, dans le cadre de l'appel national du G9 (Lire au verso), manifesteront pour une revalorisation de leur pension, mais aussi pour dénoncer les mesures régressives du prochain budget de la Sécurité sociale qui augmenteront franchises, mutuelles et médicaments, et défendre les Services Publics notamment de la Santé (Hôpitaux, Ehpad, ...) mis à mal depuis trop longtemps!

Elles appellent toutes les retraitées et tous les retraités - elles et eux que le gouvernement considère comme des «*privilegié.es*» -

à se rassembler le 3 décembre

- à 10H 30 devant la **sous-Préfecture de Châtelleraut**
- à 15 h 30 - **Place de la Préfecture à Poitiers**

Une réunion aura lieu Salle Timbaud à partir de 16 h 00 pour informer et échanger sur les mesures à venir et notamment dans le domaine de la Santé)

Une audience a été demandée pour interpeller le Préfet .

Une lettre nationale a été envoyée à tous les parlementaires pour connaître leur position sur les mesures proposées par le Gouvernement Barnier qui vont à l'encontre des engagements pris au moment des dernières élections législatives.

Pour les retraité.es l'enjeu du 3 décembre est très important et nous devons pour faire de cette journée dans tous les départements de France et à Paris, un moment fort de mobilisation.

Elles appellent les actives et les actifs à leurs côtés pour agir ensemble pour une revalorisation des salaires et des pensions et un autre partage des richesses.

- Un tract spécifique sera distribué aux participant.es à l'entrée du Palais des Congrès du Futuroscope à partir de 8h.30 ce 3 décembre à l'occasion du **5ème Colloque des acteurs du grand âge** ayant comme thème : «*les Ehpad et les vieux ont ils encore un avenir*»



Dire haut et fort le 3 décembre que le 1^{er} janvier 2025 il doit y avoir une juste revalorisation de toutes les pensions

Nos organisations de retraités ont pris connaissance des propos tenus par M. Wauquiez, Président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, concernant la revalorisation des retraites de base en 2025, au titre du rattrapage de l'inflation 2024. M. Wauquiez a affirmé en effet qu'« *il y aura bien une revalorisation des retraites pour tous les retraités, de la moitié de l'inflation* » dès janvier. Puis il a ajouté qu'au 1^{er} juillet interviendra « *une deuxième revalorisation pour les retraités les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation.* » Cette réaction de M. Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude des cercles dirigeants quant à la colère des retraités. Outre le fait qu'il est pour le moins surprenant, voire inédit, que cette annonce n'émane pas du gouvernement, nos organisations de retraités condamnent cette piteuse tentative de diviser les retraités.

En effet, cette mesure qui n'est qu'un cautère sur une jambe de bois, pénaliserait tous les retraités puisqu'elle se traduirait pour tous par une perte de pouvoir d'achat sur les 6 premiers mois de l'année, perte qui serait prolongée sur toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50% d'entre eux, celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC.

Cela se cumulerait aux pertes déjà subies par tous les retraités depuis des années. Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6% pour une inflation de 19,5%. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Par ailleurs cette mesure est une remise en cause du droit à la retraite, du code de la Sécurité Sociale. Pour les fonctionnaires retraités, c'est une atteinte au code des pensions civiles et militaires.

Aussi, plus que jamais, nos organisations soussignées réaffirment leurs revendications et appellent les retraités, à signer massivement la pétition et à se mobiliser en particulier **le 3 décembre pour dire haut et fort :**

- Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1^{er} janvier 2025.
- Indexation a minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.